

# NEWSLETTER



## Assemblée Générale Exceptionnelle – Passage en Collégiale

Une Assemblée Générale exceptionnelle aura lieu à distance au mois de mai, elle a pour objectif de faire évoluer le fonctionnement de l'association vers un mode de gouvernance collégiale.

### Qu'est-ce que la collégiale ?

Passer en collégiale signifie que l'association ne sera plus organisée autour d'un seul président (et d'un bureau très centralisé), mais autour d'un groupe de personnes qui partagent collectivement les responsabilités.

Concrètement, cela implique :

- Une prise de décision plus collective, basée sur l'échange et la concertation
- Une répartition plus équilibrée des tâches entre plusieurs membres
- Une meilleure continuité dans la gestion du centre équestre
- Une plus grande place donnée à la participation des adhérents à la vie de l'association.

L'objectif est de renforcer la démocratie interne, la transparence, et d'assurer la pérennité du centre équestre sur le long terme.

### Ouverture des candidatures

Dans ce cadre, les candidatures sont ouvertes à toutes les personnes souhaitant :

- S'impliquer dans l'organisation du centre équestre
- Participer aux décisions importantes concernant son fonctionnement
- Contribuer à la pérennité et au développement du projet

Que vous soyez cavalier, parent, bénévole, votre engagement est précieux. Si vous êtes intéressé pour rejoindre la future équipe collégiale ou pour prendre une part active dans la vie de l'association, vous pouvez envoyer votre candidature (avec quelques lignes de présentation et de motivation) à : [ce.sainteypard@gmail.com](mailto:ce.sainteypard@gmail.com) avant le 14 mai 2026.

Nous vous remercions par avance pour votre engagement.

### Votes ouverts du 15 au 28 mai

Les votes se feront en ligne, pendant 15 jours, du 15 au 28 mai inclus.

Les modalités de connexion et de vote vous seront précisées dans un mail la semaine prochaine.

Si vous n'avez pas reçu de mail, merci de nous l'indiquer à [ce.sainteypard@gmail.com](mailto:ce.sainteypard@gmail.com).



## Planning des prochains intermembres

Les deux prochains intermembres de CSO sont organisés aux dates suivantes :

- Dimanche 17 mai sur la journée entière
- Dimanche 21 juin sur la journée entière à l'occasion de la fête du club

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, n'hésitez pas à vous y inscrire.



## Retour sur les concours du mois d'avril !

Plusieurs couples ont brillamment foulés la piste du Centre Hippique des Alpes à l'occasion de leur TDA annuelle lors du week-end du 11 et du 12 avril. De belles prises d'expérience pour l'ensemble de nos cavaliers sur l'ensemble du week-end. Deux cavalières classées au cours du week-end en club 2 vitesse : Marine et Haya terminent 6ème et Evane et Kentucky terminent 8ème.

Ensuite direction l'Etrier à Echirrolles pour la deuxième étape du challenge Agglo où nous avons pu retrouver plusieurs couples déterminés à montrer le travail réalisé. Deux cavalières à nouveau classées lors de ce concours : Lisa et Gospel qui terminent 7ème de la club 3 et Marine et Haya qui terminent 4ème de la club 1.

Bravo à tous ! Prochain concours à Nîmes Costières le week-end du 1er mai.



## Intermembre d'avril

Bravo à l'ensemble de nos petits cavaliers qui ont bravé le parcours pensé par nos monitrices. Une très belle journée sous le soleil.

Plusieurs cavaliers ont joué le jeu pour leur déguisement, merci à eux !

Pour pouvoir accéder aux photos de cette journée, voici le lien : [cliquez ici](#) !



## Bienvenu à Justine !

Nous avons le plaisir d'accueillir Justine, qui reprend le poste de palefrenier auparavant occupé par Lou. Elle a travaillé dans un élevage avant de nous rejoindre, elle veillera chaque jour au bien-être de nos chevaux.

Nous souhaitons la bienvenue à Justine et vous invitons à venir la saluer aux écuries !





# LA TOMBOLA du Centre Équestre EST OUVERTE

## Informations pratiques

Prix du ticket : 2€

Période de vente : du 1er avril au 21 juin inclu

Tirage au sort : le 21 juin (horaire à définir)

Lieu : Centre équestre du Saint Eynard

Présence souhaitée mais pas obligatoire

Les gagnants non présents seront contactés la semaine suivant le tirage au sort.

### Vous souhaitez acheter des billets de tombola ?

Des permanences seront réalisées régulièrement, regardez bien nos réseaux sociaux. Un mail peut nous être transmis également (à l'adresse mail suivante : [ce.sainteynard.communication@gmail.com](mailto:ce.sainteynard.communication@gmail.com)) afin de prendre un rendez-vous particulier sur place ou une vente en ligne.

Permanence les jours de concours ainsi que les jeudis soirs



### Vous souhaitez vendre des billets de tombola ?

Le club cherche des bénévoles parmi ses adhérents pour vendre des carnets de tickets. Pour récupérer un carnet, merci de nous faire un mail à [ce.sainteynard.communication@gmail.com](mailto:ce.sainteynard.communication@gmail.com) pour en faire la demande. Il sera ensuite possible de les récupérer sur place sur rendez-vous.

Merci de rapporter les souches et l'argent collecté avant le 20 juin inclus.

